

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 septembre 2023

Président:

M. Cédric Pillard

Secrétaire:

Mme Steffi Buffat

Membres présents:

36 sur 58

Extrait de procès-verbal du CONSEIL GÉNÉRAL

Dans sa séance du 11 septembre 2023, le Conseil général de Valeyres-sous-Montagny :

Adopte le préavis municipal N°4/2023 - Législature 2021-2026 concernant le Crédit d'investissement de CHF 450'000.00 pour l'assainissement des réseaux souterrains communaux (collecteurs défectueux et eau sous pression), le réaménagement du chemin des Cottalets, et la pose d'un candélabre.

Le Conseil général de Valeyres-sous-Montagny décide :

Art. 1: un crédit d'investissement de CHF 450'000.00 est accordé à la Municipalité en vue des travaux pour l'assainissement des réseaux souterrains communaux, le réaménagement du chemin des Cottalets et la pose d'un candélabre.

Art 2: la dépense sera financée par un emprunt bancaire de CHF 400'000.00, par une subvention de l'ECA de CHF 7'000.00 et l'apport de la trésorerie courante pour le solde de CHF 43'000.00.

Art 3 : la Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux.

Le Président

Cédric Pillard

La secrétaire Steffi Buffat

Valeyres-s\Montagny, le 30.09.2023